Syndicat Force Ouvrière DGFiP
Section du Vaucluse

CAPL N°2

RECOURS SUITE A ENTRETIEN PROFESSIONNEL
CATEGORIE B DU 27 JUIN 2017

La CAPL a siégé ce matin le 27 juin 2017 sous la présidence de M Sauvonnet,

Cette année 26 recours ont été portés devant l'autorité hiérarchique :

- 7 pour la catégorie A
- 5 pour la catégorie B
- 14 pour la catégorie C

Nous rappelons aux agents qu'ils n'hésitent pas à nous contacter pour étayer correctement leur dossier et qu'ils n'hésitent pas à se faire accompagner et assister lors des demandes d'entretien par un représentant FO.

Sur les demandes de recours devant l'autorité hiérarchique de la catégorie des B,
4 recours portaient sur le CREP (compte rendu évaluation professionnelle), 1 recours sur le tableau synoptique.

Sur les 5 dossiers :
3 dossiers ont reçu des acceptations partielles
2 dossiers ont été rejetés

Résultat de la CAPL B 3 dossiers étaient donc examinés (11 en 2016) lors de la CAPL de ce matin.

Les agents ont obtenu soit le changement dans le tableau synoptique soit un changement dans l'appréciation générale de l'agent. Un agent n'a pas pu obtenir satisfaction dans sa demande tableau synoptique), les 2 autres n'ont obtenu que partiellement leur demande de recours (tableau synoptique et/ou appréciation générale).

Vos représentants FO ont donc voté contre la proposition de la direction.

Vote contre : FO, Solidaires, CGT.

La direction maintient comme l'an passé sa position sur l'évolution d'une « seule croix dans le tableau synoptique ».

FO rappelle qu'il n'est pas inutile d'aller jusqu'en CAPL si l'agent estime ne pas être correctement évalué.

Vos représentants F.O.-DGFiP 84 : Mireille COMPAGNAT et Jean MARC SACRIPANTI